

**Nombre de membres****Séance du 13 décembre 2021****en exercice:** 32

L'an deux mille vingt-et-un et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 13 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de

**Présents :** 22**Sont présents:** Jean-Marie FABRE, François BONO, Jean-Claude GUIRAUD, Michel PETIT, Alain RICARD, Nicolas ALIBERT, Brigitte PAILHE FERNANDEZ, Christine BERNOT, Francis GALINDO, Bernard CALVET, Christine CALVET, David ESCANDE, Michel LOUBET, Roger MEUNIER, Paul MUFFATO, Françoise NOGUES, Elsa PERRICHON, Patrick PISTRE, Christian SAISSAC, Valérie SEGUIER, Serge SERIEYS, Jean-Michel TALMANT**Votants:** 31**Représentés:** Françoise PONS par Patrick PISTRE, Didier GAVALDA par David ESCANDE, Lucien BIAU par Jean-Claude GUIRAUD, Marie-Christiane BOUSQUET par Jean-Marie FABRE, Gilles COMBES par Michel PETIT, Jean-Marie DESSENS par Brigitte PAILHE FERNANDEZ, Françoise GAU par François BONO, Myriam PELFORT par Michel PETIT, Denis SOLIVERES par Jean-Marie FABRE**Excuses:** Geneviève VIALATTE**Absents:****Secrétaire de séance:** François BONO**Objet: Tarif de vente de la régie de recette du SPA - DE\_2021\_108****Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****DECIDE** de compléter les tarifs des produits et prestations vendus par la Régie de recettes du SPA Office de tourisme Sidobre Vals et Plateaux en fixant les tarifs des nouveaux produits tels que présentés.**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.**Objet: demande d'agrément de classement des meublés de tourisme et la désignation du référent et du suppléant pour cette mission lors d'une prochaine délibération. - DE\_2021\_109****Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****DESIGNE** comme référent pour cette mission M. Adrien MUCCIANTE qui a déjà suivi une formation liée au classement des meublés de tourisme.**DESIGNE** comme suppléante, Mme Florence ARTERO.**Objet: Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe petite enfance - DE\_2021\_112****Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.**Objet: Provisions pour risques - DE\_2021\_113****Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****APPROUVE** les provisions pour les budgets REOM / Réseau Net / SPANC / BUDGET GENERAL:**Objet: Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe Réseau net - DE\_2021\_114****Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

**Objet: Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe spanc - DE\_2021\_115**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

**Objet: Vote de crédits supplémentaires investissement - Budget général CCSVP - DE\_2021\_116**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

**Objet: Vote de crédits supplémentaires fonctionnement - Budget général CCSVP - DE\_2021\_117**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

**Objet: Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent (passage de 15 heures à 8.5 heures) - DE\_2021\_118**

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité,**

**De supprimer, à compter du 01/01/2022,** un emploi permanent à temps non complet à 15 heures hebdomadaires d'adjoint technique (fonction aide auxiliaire de puériculture) ;

**De créer, à compter de cette même date,** un emploi permanent à temps non complet à 8.5 heures hebdomadaires d'adjoint technique (fonction aide auxiliaire de puériculture) ;

**D'inscrire** au budget les crédits correspondants.

**Objet: Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent ( passage de 28.5 heures à 35 heures) - DE\_2021\_119**

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité,**

**De supprimer, à compter du 01/01/2022,** un emploi permanent à temps non complet à 28.5 heures hebdomadaires d'adjoint technique (fonction aide auxiliaire de puériculture) ;

**De créer, à compter de cette même date,** un emploi permanent à temps complet à 35 heures hebdomadaires d'adjoint technique (fonction aide auxiliaire de puériculture) ;

**D'inscrire** au budget les crédits correspondants.

**Objet: fermeture de la micro crèche de Saint Pierre de Trivisy pour déménagement - DE\_2021\_120**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la demande de fermeture exceptionnelle de la micro crèche « La Grange » de Saint-Pierre-de-Trivisy du 25 octobre 2021 au 7 novembre 2021.

**Objet: Recrutement d'un agent actuellement sous contrat (accroissement temporaire d'activité - service Voirie) - DE\_2021\_121**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Président à recruter des agents contractuels pour pourvoir des emplois permanents inscrits au tableau des effectifs et n'ayant pas pu être pourvu par des fonctionnaires par contrats à durée déterminée d'une durée de 1 an à 3 ans maximum.

Ces contrats seront renouvelables par reconduction expresse (nouvelle procédure de recrutement) ; la durée totale de ces contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée. Les agents recrutés devront répondre au niveau de qualification requis. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget correspondant.

**Objet: Convention borne de recharge électrique - Commune du Bez - DE\_2021\_122**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Président à signer la convention, conformément au projet présenté, et à signer tout document afférent à ce projet.

**Objet: Convention de réaménagement du site du FIEU (81210 Lacrouzette) - DE\_2021\_123**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Président à signer la convention, conformément au projet présenté et à signer tout document afférent à ce projet.

**Objet: Adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion du Tarn - DE\_2021\_124**

**Après en avoir délibéré, le conseil, décide à l'unanimité,**

**D'adhérer** à la convention cadre d'adhésion aux missions facultatives du Centre de gestion du Tarn.

**D'autoriser** l'autorité territoriale à signer les actes subséquents (formulaires de demande d'intervention, bulletin d'adhésion, proposition d'intervention, etc.).

**Objet: Modification du tableau d'évaluation des charges transférées 2021 - Attributions de compensation aux communes - DE\_2021\_125**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**VALIDE** la proposition de modification du tableau d'évaluation des charges transférées à la communauté par les communes membres pour l'année 2021.

**APPROUVE** le calcul des attributions de compensation pour chaque commune, conformément au nouveau tableau présenté.

**Objet: signature d'une convention avec la commune de Anglès (financement AEJE) - DE\_2021\_126**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** ce projet de convention tel que présenté.

**AUTORISE** M. le Président de la Communauté de Communes à signer cette convention ainsi que tout document afférent à cette opération.

**Objet: signature d'une convention avec la commune de Anglès (financement ALSH) - DE\_2021\_127**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** ce projet de convention tel que présenté

**AUTORISE** M. le Président de la Communauté de Communes à signer cette convention ainsi que tout document afférent à cette opération.

**Objet: signature d'une convention avec la commune de Lamontélarie (financement ALSH ) - DE\_2021\_128**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** ce projet de convention tel que présenté

**AUTORISE** M. le Président de la Communauté de Communes à signer cette convention ainsi que tout document afférent à cette opération.

**Objet: convention de prestation de services avec la commune de Brassac relatif à l'entretien du bâtiment situé route de Sarrazy et à la répartition des charges de fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement de Brassac - DE\_2021\_129**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de passer une convention avec la commune de Brassac afin de prévoir l'entretien ponctuel du bâtiment situé route de Sarrazy à Brassac hébergeant la crèche et le centre de loisirs. Cette convention permettra également de fixer les modalités de répartition des charges de fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement.

**DONNE POUVOIR** à M. le Président de la communauté de communes pour signer la convention proposée conformément au modèle présenté, engager toute démarche et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Objet: signature d'une convention avec l'association La Souris Verte - DE\_2021\_130**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** ce projet de convention tel que présenté.

**AUTORISE** M. le Président à signer cette convention ainsi que tout document afférent à cette opération.

**Objet: Adoption du règlement de service de l'assainissement non collectif - DE\_2021\_131**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le règlement de service de l'assainissement non collectif tel que présenté.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Objet: Achat parcelles de terrains - Lots n° 9 et 10, lotissement La Catalanié (81260 Brassac) - DE\_2021\_132**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE**, conformément aux crédits prévus au budget de la communauté de communes, d'acheter les lots n° 9 et 10 au sein du lotissement de La Catalanié (81260 Brassac), pour un prix de 42€/m².  
**DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour lancer ces acquisitions.

**Objet: approbation des tarifs annuels et du tableau de classement des professionnels pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) - DE\_2021\_133**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
**APPROUVE** les tarifs présentés pour la REOM 2022 ainsi que la grille tarifaire des professionnels présentée,  
**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Objet: Renoncement à l'emplacement réservé n°3 institué sur la commune de Roquecourbe dans le plan local d'urbanisme intercommunal " Sidobre-Val d'Agout " - DE\_2021\_134**

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité**  
**RENONCE** à l'emplacement réservé ER3 sur la commune de Roquecourbe (pour la réalisation d'un équipement public). Cette renonciation ne sera toutefois pas maintenue si l'objet du projet (construction d'une pharmacie) n'était pas respecté.  
**DECIDE** que la mise à jour des documents graphiques du plan local d'urbanisme intercommunal « Sidobre-Val d'Agout » soit effectué en ce sens lors d'une prochaine modification ou révision du PLUI.  
**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document relatifs à cette affaire.

**Objet: Intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise de la communauté de communes - Entreprise LO CAMBAJON (Lacaze) - DE\_2021\_135**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
**DECIDE** de soutenir financièrement le projet de l'entreprise LO CAMBAJON, conformément aux conditions décrites, dans le strict respect du règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise en vigueur à la communauté de communes.  
**PRECISE** que la présente délibération annule et remplace la délibération en date du 16/12/2019.  
**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Objet : Convention de mise à disposition des autorisations et actes d'urbanisme ADS (application du droit des sols) au profit de la communauté de communes THORE MONTAGNE NOIRE et de ses communes membres - DE\_2021\_138**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
**AUTORISE** le Président à signer la convention, conformément au projet présenté et à signer tout document afférent à ce projet.

**Objet: Réalisation d'un emprunt - DE\_2021\_136**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
**DECIDE** de réaliser un emprunt conformément aux caractéristiques présentées.  
**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour finaliser les conditions définitives de l'emprunt et signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Objet: Intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise de la communauté de communes - Entreprise " TEX-4-TECH " - annule et remplace la délibération n°DE\_2021\_110 pour erreur matérielle - DE\_2021\_110\_BIS**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de soutenir financièrement le projet de l'entreprise SARL TEX-4-TECH, conformément aux conditions décrites, dans le strict respect du règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise en vigueur à la communauté de communes.

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier

**Objet: Convention avec les communes concernées - Réalisation travaux haltes équestres - DE\_2021\_137**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de passer une convention avec les communes membres concernées par ce projet, conformément aux termes de la convention présentée.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre ce programme, signer cette convention ainsi que tout document y afférant

**Objet: Demandes de financements – Programmation 2022**

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** les subventions pour les opérations d'investissement 2022 « Création d'un espace numérique à Vialavert », « Extension Maison de santé de Vabre », « Tranche II – Bâtiment industriel Teseven à Vabre », conformément aux plans de financements présentés.